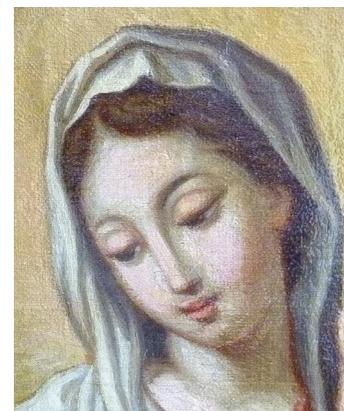
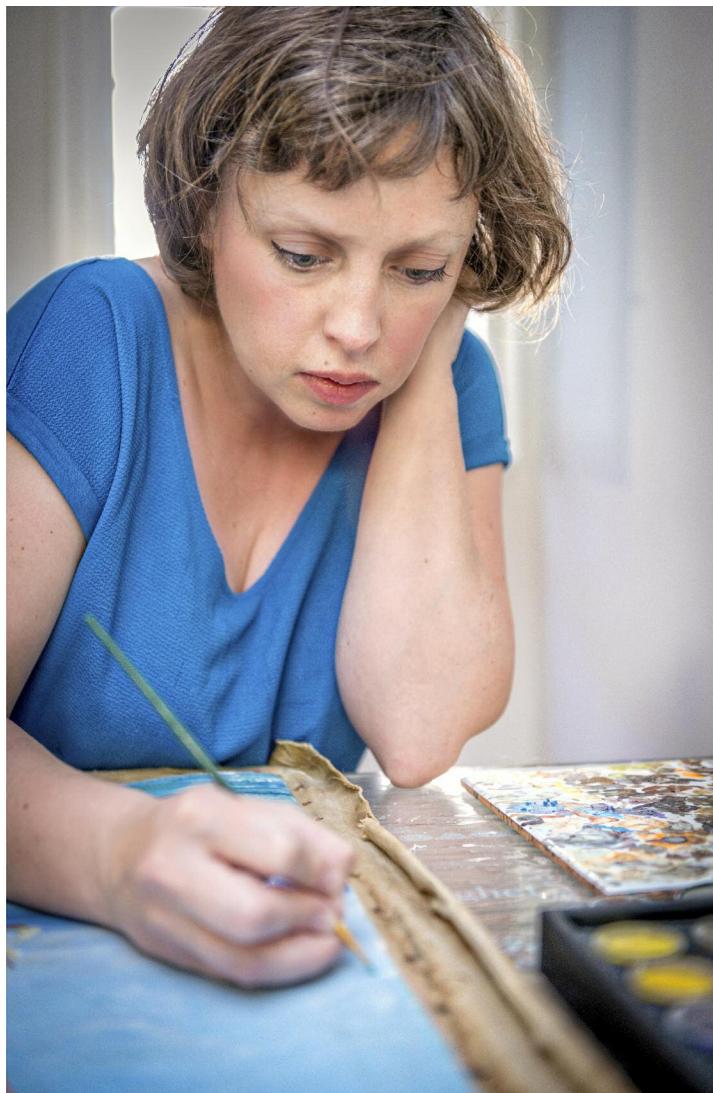


Atelier Nuances

La restauration et la conservation de peinture dans les règles de l'art

Vous disposez d'un tableau auquel vous êtes attaché et vous souhaiteriez pouvoir l'exposer, mais ses couleurs ou sa surface se trouvent altérées parce que le temps l'a jauni ou du fait de conditions de stockage inappropriées. Vous aimeriez le voir restauré par des mains expertes, en toute confiance.



Photos © David Richalet

Céline Pialet est restauratrice, formée à Lyon, à l'Atelier de la Renaissance où elle a acquis le savoir-faire et les techniques de restauration et de conservation d'art. En restauratrice qualifiée auprès des particuliers, collectionneurs, professionnels et institutions, elle suit la déontologie de la Charte de Venise qui constitue le cadre d'intervention applicable aux restaurateurs européens, et intervient sur les œuvres de tous supports et de toutes époques. « *Le restaurateur n'est pas un artiste, et ne se substitue aucunement à lui, il est un artisan qui doit effectuer un examen précis de l'œuvre afin d'identifier les composants – techniques et matériaux mis en œuvre – pour identifier sa pathologie et pour la restaurer en conséquence. Tout tableau vieillit naturellement du fait de la lumière, la poussière, la pollution et du vieillissement des matériaux. Le vernis qui agit comme une couche protectrice peut jaunir au fil du temps et former comme un film sale qui va altérer les couleurs. Après l'amincissement du vernis,*

que l'on appelle allègement, les couleurs peuvent paraître ravivées » explique-t-elle.

« *Lorsque je dois intervenir plus spécifiquement sur des lacunes – manques, trous dans la couche colorée – d'un tableau, ou sur des altérations, vieillissement du support ou de la couche picturale, mon empreinte sur l'œuvre doit être minimale et les opérations de restauration effectuées doivent être réversibles afin que le tableau puisse être restauré ultérieure-*

ment et sa composition d'origine préservée ».

Au terme de la restauration, Céline Pialet remet au propriétaire de l'œuvre un document comprenant l'étude iconographique du tableau et un rapport listant les différentes étapes de la restauration : l'œuvre dispose de son carnet de santé ! À noter : L'atelier de restauration est adossé à l'Atelier Nuances où adolescents et adultes, en quête d'un accompagnement technique

pour la réalisation de projets artistiques personnels, peuvent suivre des cours de peinture et de dessin adaptés à chacun.

Nuances Restauration.

Atelier de Restauration et de Conservation de tableaux.
21, rue Gabriel Péri, 38000 Grenoble.
Tél. : 04 76 87 34 / 06 08 22 85 88.
<http://restauration.amexi.fr>
Devis et conseils gratuits, sur rendez-vous.